

MARMANDE www.mairie-marmande.fr *ma ville*



LES BONS POINTS DE LA RENTRÉE

DOSSIER SPÉCIAL Nouveau Pacte Citoyen

POUR AGIR DANS NOS QUARTIERS



La cour de récréation du groupe scolaire Edouard-Herriot.

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

Construire Marmande tous ensemble

P.03

ALBUM

Retour en image sur les événements de l'été

P.08

AGENDA

Nos dates, vos rendez-vous

P.18

EN BREF

Echos et carnet de la ville

P.20

À VOS CÔTÉS

Des aides publiques à la rénovation de l'habitat

P.21

TRIBUNE DES ÉLUS

Libre parole des groupes politiques

P.22

PRATIQUE

Infos et contacts utiles

P.23

PORTRAIT

Jean-Pierre Bouchillou et son "CaroLab"

P.24



LE POINT SUR

P.04

RENTÉE SCOLAIRE C'EST BIEN PARTI !

Mention bien pour l'accueil et les nouveaux rythmes scolaires. La municipalité travaille à améliorer les équipements et la restauration...

DOSSIER SPÉCIAL

P.10

NOUVEAU PACTE CITOYEN COMMENT ÇA MARCHE ?

L'élection de vos représentants de quartier leur permettra de faire aboutir des projets utiles près de chez vous. En pages intérieures, le détail de ce dispositif, comment y participer et à quoi il sert.



Journal édité par la mairie de Marmande.
N° 65 - Septembre 2014.
Dépôt légal à parution : Septembre 2014.
Directeur de la publication : Daniel Benquet.
Conception : Laurent Beausetie & Renaud Subra pour
Les Stratégies Primitives.
Rédaction : Deolinda Pereira, David Rauscent, Gilles Dusouchet.
Infographie : Thierry Briantais, Philippe Normand.
Photos : Rachel Bonomi, Nathanaël Fournier, Alain Guilbaud,
Pierre Lavergne, Philippe Baldassari.
Illustrations : Designed by FreePIK.
Edité à 10 500 exemplaires.
Impression : Imprimerie Graphic Presse.



CONSTRUIRE MARMANDE TOUS ENSEMBLE

Chères Marmandaises, chers Marmandais,

Voici le premier numéro de votre magazine municipal «Marmande, ma ville». J'espère qu'il répondra à vos attentes. Nous l'avons souhaité vivant et chaleureux, à l'image de Marmande. Chaque trimestre, il viendra vous informer sur les services et les actions de la mairie, mais aussi se faire l'écho de vos questions et de vos initiatives. Ce magazine sera le miroir de ce que nous réussirons à construire ensemble.

Si la rentrée scolaire trouve naturellement sa place dans les premières pages, nous avons consacré un dossier spécial à un projet qui vous concerne tous, celui du Nouveau Pacte Citoyen. Je m'étais engagé à renouveler et à renforcer la participation des Marmandais dans la gestion de leur commune. Nous y sommes! Vous trouverez en pages centrales le détail et les enjeux de ce projet. A vous de le faire vivre en prenant part à l'élection, le 29 novembre prochain, de vos trente représentants de quartiers. Ou mieux, en vous portant candidat pour travailler, avec la municipalité, à rendre notre ville plus agréable à vivre et toujours mieux adaptée à vos besoins.

Durant les cinq mois de la nouvelle mandature, vos élus ont travaillé sans relâche tout comme les services municipaux. Des fondations ont été jetées pour que Marmande retrouve sa vitalité, sa tranquillité et sa qualité de vie. Autant dire pour qu'elle retrouve confiance en elle. C'est la raison pour laquelle nous avons déjà mis en oeuvre le projet «centre-ville, coeur de vie». Un centre attractif et digne de l'agglomération de plus de 60 000 habitants qui l'entoure. Le prochain numéro de «Marmande, ma ville» vous fera découvrir ce chantier qui sera l'oeuvre de tous.

Bonne lecture !

Daniel BENQUET
Maire de Marmande

Informations mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h, la permanence de l'Etat-Civil uniquement.

Accueil : 05 53 93 09 50

Démarches en ligne :

www.mairie-marmande.fr

RENCONTRER VOTRE MAIRE

Pour prendre rendez-vous avec le maire ou un élu, appeler le cabinet du maire au 05 53 93 47 20

Pour l'envoi d'un message ou une question à poser, écrire à : mairie@mairie-marmande.fr

CONSEIL MUNICIPAL DE MARMANDE

Le conseil municipal se réunit une fois par mois, salle du conseil à l'Hôtel de Ville, place Clemenceau.

Les séances du conseil municipal sont publiques et retransmises sur le site de la ville de Marmande.

LA RENTRÉE DES ÉCOLES

C'EST BIEN PARTI !

Mention bien pour l'accueil des élèves et l'organisation des nouveaux rythmes scolaires en maternelle et primaire. Peut (toujours) mieux faire pour les équipements et la restauration. La municipalité y travaille pour des avancées dès l'an prochain. En contrepoint, des responsables éducatifs, des parents et l'élue déléguée à l'éducation nous parlent de leur rentrée.

La rentrée scolaire à Marmande, le 2 septembre dernier, s'est déroulée sans aucun accroc. Lors du tour des écoles, M. le Maire, Daniel Benquet et l'élue déléguée à l'Éducation, Nicole Carrère-Galdin, ont pu constater qu'enfants, parents et enseignants semblaient heureux de se retrouver. Seul bémol, les inscriptions de dernière minute ! Les services ont dû réviser l'effectif de certaines classes, notamment à Lolya. Un souci parfois dû à la négligence de certains parents. La municipalité souhaite améliorer la répartition des élèves (voir l'interview de Nicole Carrère-Galdin en page suivante). Marmande n'a pas eu à gérer d'ouverture ou de suppressions de classes cette année. "Ouvrir une classe, c'est bien mais encore faut-il avoir les locaux !" rappelle Mme Carrère-Galdin. Ce qui n'empêche pas d'améliorer l'existant.

Plusieurs écoles ont bénéficié cet été de travaux. A Beyssac, la clôture et le revêtement de la cour, et l'isolation phonique de la cantine. A Labrunie, l'aménagement de la salle des ATSEM (agents territoriaux spécialisés en école maternelle) avec du mobilier ergonomique réalisé par

les services municipaux. A Jaurès, la mise en sécurité des escaliers...

Un planning de restauration des neuf sites scolaires est en cours. "Notre priorité, c'est la sécurité des enfants, notamment les accès aux parkings et l'entrée de certains établissements", fait-on remarquer à la mairie.

UN ATELIER THÉÂTRE

Mais le grand sujet de préoccupation concerne les rythmes scolaires. Depuis l'an dernier, tous les élèves ont cinq matinées de classe. Marmande, site pilote en 1996 sur l'aménagement des temps de l'enfant, a pu appliquer la réforme mieux que d'autres. Le CLAE (centre de loisirs associé à l'école) prend en charge la vie à l'école en dehors du temps réservé aux enseignants.

Dans le cadre du PEDT Val de Garonne, les équipes d'animation s'emploient à favoriser le développement personnel de l'enfant et sa socialisation. Lolya propose un atelier théâtre qui permet de gagner en assurance à l'oral. A Magdeleine, c'est un projet Urbance, à Herriot, un projet jardin qui sensibilise aux saisons

CHIFFRE CLÉ

La ville a investi 125 000 € durant l'été 2014 pour la rénovation des écoles.

et au respect de la nature, et bien sûr des sports formant au collectif et au respect des règles. Ceci dit "les CLAE ne sont pas là pour faire des footballeurs mais pour découvrir les pratiques les plus larges possibles" souligne Eric Bibens, directeur CLAE à Lolya. D'où un appel lancé aux associations pour une plus forte implication.

La cantine sert aussi à apprendre le respect de soi, du matériel et des voisins. Sans oublier l'éducation au goût et la prévention santé. Même si les enfants réclament des steaks frites tous les jours !

La restauration scolaire fait partie des chantiers à suivre pour le maire, Daniel Benquet, qui prône "la création d'une cuisine collective, un projet qui prendra du temps, sûrement celui de la mandature". La mairie veille déjà à privilégier les produits locaux.

Autre objectif, ouvrir une classe pour les enfants âgés de deux ans. Cet accueil contribuerait à prévenir l'échec scolaire chez des enfants dont les familles sont les plus éloignées de l'école. En attendant, chacun s'est mis au travail. Le rythme est pris et bien pris.



Prise de contact
**GROUPE SCOLAIRE
ÉDOUARD HERRIOT**

Le matin de la rentrée, Daniel Benquet et Nicole Carrère-Galdin, ont été à la rencontre des élèves, de leurs parents et des équipes enseignantes.

DU CÔTÉ DES DIRECTEURS



École élémentaire Édouard-Herriot

PATRICK QUILLATEAU

"Dans mon établissement, tout s'est bien passé. On poursuit nos projets dont l'école-cinéma. Les élèves, de la maternelle au CM2, voient cinq films par an. Ces projections sont suivies de rencontres avec des professionnels du cinéma.

Nous voulions un changement des temps scolaires, les parents aussi, et cette année nous avons été entendus. On est à huit heures et demi de classe, avec des matinées plus longues et plus propices à l'apprentissage. On apprend bien mieux le matin. L'important est de respecter le rythme veille et sommeil. Un lever et un coucher à heures régulières, ce sont des enfants moins fatigués et plus réceptifs".



École maternelle du centre Léopold-Faye

CATHERINE LAFFORE

"Avec le mercredi, il n'y a pas de coupure dans la semaine et c'est plus profitable. Et je trouve que la sortie à 16h15 est plus appropriée pour le goûter qu'à 17h. Nous enseignons aux enfants les fondamentaux, parler, écrire et compter sans oublier de donner le goût de la lecture. On permet aux enfants de découvrir leur corps avec l'éducation sportive, le matin pour les plus jeunes et l'après-midi pour les plus grands. Il n'y a pas que la sieste ! La navette de minibus pour ceux qui déjeunent le mercredi au centre de loisirs fonctionne très bien".

POUR FAIRE LE TOUR DE LA RENTRÉE

Infos, contacts et chiffres clés pour bien démarrer l'année

HORAIRES DES COURS

Les classes se déroulent de 9h à 12h et de 14h à 16h15 et le mercredi de 9h à 12h, soit 4 jours et demi.

Sauf Herriot et Jaurès qui ont les horaires suivants :

Herriot, de 8h30 à 12h et 14h à 15h45.

Jaurès, de 8h45 à 12h et 14h à 16h.



CANTINE SCOLAIRE

Les enfants inscrits bénéficient d'un repas équilibré de cinq composants fabriqué par une centrale de restauration.

Les menus sont affichés chaque semaine. Le prix d'un repas varie de 1,05 € à 2,95€ selon le coefficient familial.



VACANCES SCOLAIRES

Zone C : Toussaint du 18 octobre au 3 novembre – Noël du 20 décembre au 5 janvier.

Pensez aux activités proposées dans le cadre des Ticket-Loisirs.

PARENTS D'ÉLÈVES

Vous avez un rôle à jouer pour la réussite de vos enfants et pour faire vivre le dialogue entre les familles et l'école.

Les élections des représentants de parents d'élèves ont lieu le vendredi 10 octobre.

CLAE*

Des activités sportives et/ou culturelles sont proposées aux enfants sur inscription.

* Centre de Loisirs Associé à l'École

Contacts

Service Éducation de la mairie :

05 53 93 47 16

Courriel : education@mairie-marmande.fr

» Ouverture des écoles

Toutes les écoles de la ville ouvrent leurs portes de 7h30 à 18h30

» 1464 enfants inscrits

dans 7 maternelles et 7 élémentaires, pour 61 enseignants.

» Accueil CLAE

Avant les cours, à la pause de midi, et après les cours.

» 141 personnes

travaillent à l'animation, à la restauration et l'entretien, ainsi qu'à l'administration des écoles.



Nicole Carrère-Galdin, l'élue municipale déléguée à l'éducation.

“

L'école primaire est très importante pour la suite. C'est le lieu de tous les apprentissages, on parle du socle de connaissance, à juste titre.

L'IMPRESSION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Virginie, maman de Sean, 6 ans et demi, en CP, à Herriot.

"C'ÉTAIT PLUS FACILE AVANT !"

"Il est content d'aller à l'école. Là, il est tellement pressé qu'il ne m'a même pas fait de bisous.

Pour les rythmes, il y a eu trop de changement ces dernières années. A mon avis c'était mieux sans le mercredi. Les enfants se sentent fatigués. Avec les activités, il n'y a pas de repos. C'était plus facile avant.

Pour les parents, ça fait beaucoup d'allers et retours pour ceux qui ne mangent pas à la cantine comme c'est le cas pour Sean".

Patrice, papa de Théo, 5 ans, en grande section maternelle Centre Léopold-Faye

"IL N'EST PAS PLUS FATIGUÉ QUE ÇA."

"Ça s'est bien passé. Pour les rythmes scolaires, on est à 4 jours et demi depuis l'an dernier. Et il n'est pas plus fatigué que ça. En ce moment, il fait du découpage". (Et Théo d'ajouter : "Moi, ce que je préfère, c'est les jeux de carte et les jeux de forme avec les modèles").



Trois questions à la conseillère déléguée à l'éducation

NICOLE CARRÈRE-GALDIN

Votre regard sur la rentrée scolaire?

"Je l'ai vécue avec une certaine émotion, c'était ma première rentrée comme élue. Une rentrée sans problème, j'ai d'ailleurs noté peu de pleurs chez les petits. Il y a eu des inscriptions la veille d'où certaines classes surchargées, à Lolya notamment. Une vingtaine d'inscrits en plus, c'est beaucoup et regrettable, ce sont pour la plupart des oublis. Nous veillerons donc à une meilleure répartition l'an prochain. Lors du tour des écoles, des propositions ont été émises par exemple à Beyssac, en faveur d'une zone herbeuse pour les activités de plein air, et à Labrunie, pour la sécurisation de l'entrée de l'école".

Les priorités de la municipalité ?

"Veiller à l'intérêt de l'enfant, à sa sécurité et aux rythmes scolaires. Tout se fera en concertation avec les parents et les enseignants. Pour la carte scolaire, nous travaillerons avec l'Education nationale. Une réflexion sera menée pour une classe tout-petit et la création d'une cuisine collective".

Un souvenir d'élève, de parent ?

"Trois heures de colle en 6e par la surveillante générale pour ne pas avoir respecté le sens de montée des étages. J'ai eu un sentiment d'injustice (l'escalier était désert) mais cela m'a appris le sens du respect des règles. Et sinon, comme parent, chaque rentrée de ma fille, et celles où je n'ai pas pu l'accompagner car je devais accueillir mes propres élèves*".

* Enseignante en prévention, santé, environnement au lycée Val de Garonne.

ALBUM *On en redemande*

27, 28 et 29 juin

GAROROCK



Plus de 65 000 festivaliers en ont pris plein les yeux et les oreilles lors du 18^{ème} rendez-vous de musiques amplifiées. La plaine de la Filhole a fait "salle comble."



19 / 26 juillet

AÉROMODÉLISME



La Patrouille de France a coloré le ciel de Carpète lors de la clôture du Championnat du Monde 2014 d'aéromodélisme, "piloté" par l'Aéroclub de Gascogne.



21 / 30 août

NUITS LYRIQUES EN MARMANDAIS



Magique, *La Flûte enchantée*, l'opéra d'ouverture témoigne du succès public du festival et du Concours International de Chant.





7 septembre
LA FARFELUE

Succès confirmé pour la 2^{ème} édition de ce cross hors norme, 1 500 "branquignols" au départ, autant de super-héros à l'arrivée : tous ne demandent qu'à remettre ça. Un dimanche particulièrement animé, avec la journée Filhole en Fête.



12 et 13 juillet
GRASS TRACK

Plein les gaz sur la piste de Carpète lors du Grand Prix de Marmande, 2^{ème} manche du Championnat du Monde de speedway. Vrombissements et applaudissements des milliers de spectateurs la veille avec le Championnat de France de grass-track remporté par les frères Tresarrieu.



Juillet / août
EXPO TOUTAIN



Etonnement des passants devant ces sculptures monumentales dans les rues de Marmande.

Pour le créateur, Jean-Louis Toutain, son art devait donner à voir, à toucher...

Une réussite. Les promeneurs n'hésitant pas à poser pour une photo-souvenir.

Juillet / août / septembre
TABLÉES FESTIVES



Le 1^{er} marché nocturne de Rue&Vous a essuyé des gouttes mais le soleil s'est invité pour le 2^{ème} service.

Autre formule appréciée, celle des Casetas avec ses maisons au toit pointu pour se restaurer. Egalement, à la carte estivale, les soirées "auberges espagnoles" des riverains de la place Clemenceau.

31 juillet
BASTID'ART



Rires et poésie sur la place du marché lors du lancement du 20^{ème} festival international des arts de la rue de Miramont-de-Guyenne

Le Circ Panic a ébloui un public déjà conquis par la jeune chanteuse Roxanne. Et de belles ovations ont salué Bris de Banane et Les Pieds dans l'Herbe.

9 et 10 août
TOMATE & BELLE ÉPOQUE



Canotiers de sortie et costumes pour les élégantes de la Belle Époque donnaient une ambiance 1900 à l'esplanade de Maré.

Rouge, jaune, ronde ou allongée, la tomate se faisait déguster à toutes les sauces, pour la 14^{ème} fois.

Des grands Bi au Grand Prix de la Tomate, le vélo était beau.

NOUVEAU PACTE CITOYEN

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce trimestre aura lieu l'élection de vos Représentants de quartier. Avec eux et en concertation avec vos élus, la mairie et ses services, vous pourrez proposer et faire aboutir des projets utiles à votre quartier. Vous trouverez dans notre dossier le détail de ce dispositif, comment y participer et à quoi il sert. Une présentation illustrée par la nouvelle carte des quartiers de Marmande et un portrait de l'un d'entre eux : Baylac - La Gravette.

LA DÉMOCRATIE DANS VOS QUARTIERS UN PACTE DE CONFIANCE

Donner la parole aux Marmandais. Daniel Benquet et son équipe s'y étaient pleinement engagés lors des élections municipales. Promesse tenue dès ce trimestre avec la mise en place d'une nouvelle forme de participation citoyenne à l'échelle des quartiers.

Cars si la démocratie est l'affaire de tous, elle n'a de sens qu'en opérant au plus près des attentes de chacun.

Intitulé «Nouveau Pacte Citoyen», ce dispositif fera des Marmandais des partenaires écoutés et respectés dans la gestion de leur ville. Il leur permettra d'être à l'initiative de projets et de participer aux choix qui guideront l'action de la mairie dans chaque quartier. Parce que leurs habitants en sont les premiers usagers et les meilleurs experts. Ce pacte est un pacte de confiance.

Le principe est simple. Il s'agit de désigner par un vote trente Représentants de quartier, à raison de trois par quartier, qui seront missionnés auprès des instances municipales.

Pour ce faire, l'ensemble des Marmandais, répartis dans dix quartiers

» 27 MAI

Présentation en conseil municipal du Nouveau Pacte Citoyen

» 11 JUIN

A 20h : présentation du Nouveau Pacte Citoyen Lancement de la réflexion commune avec la population.



L'élection de vos Représentants **UN VOTE POUR ALLER DE L'AVANT**

En participant nombreux au scrutin, vous donnerez à vos Représentants une légitimité et une capacité d'initiative encore plus forte.

différents, seront appelés à élire leurs représentants lors d'un scrutin à un tour.

Le vote se déroulera du lundi 24 au samedi 29 novembre. Tout citoyen âgé de plus de 18 ans, inscrit ou non sur les listes électorales, pourra participer à la consultation (voir l'encadré "Comment participer au vote?"). Seront élus les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages.

La nomination des représentants de quartier sera officialisée lors des premières Assises de la Citoyenneté marmandaise qui suivront. Ce rassemblement est destiné à devenir un rendez-vous annuel.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Ce modèle, apparu dans les années 1960, prend place entre la démocratie représentative et la démocratie directe. Il permet aux citoyens d'être davantage impliqués dans la prise de décision politique.

Vos représentants siégeront pour un mandat de deux ans aux côtés d'élus de la ville et d'agents municipaux au sein de la Commission Extra-Municipale de la Citoyenneté. Ce groupe de travail qui pourrait être élargi à d'autres participants impliqués dans la vie du territoire, sera chargé d'examiner les propositions émises en réunion. Il fera aboutir des solutions concrètes pour améliorer le cadre de vie (circulation, trottoirs, aires de jeux, fleurissement...). Les mesures adoptées seront budgétisées, programmées et votées en conseil municipal.

L'élection des représentants marque un progrès démocratique

par rapport aux anciens conseils de quartier qui n'étaient pas élus. En prise directe avec les habitants et les élus référents de leur quartier, leur mission s'exercera en lien avec les autres instances citoyennes (Conseil municipal des Enfants, Conseil des Sages, Conseil des Jeunes), les associations et des volontaires souhaitant s'engager dans la vie locale.

Le Nouveau Pacte Citoyen est un pari gagnant. C'est instituer un dialogue direct, concret et constructif, entre la population et la municipalité. Son but : mieux cibler vos besoins réels pour y répondre efficacement.

» 2 JUILLET

Mise en place du découpage de tous les quartiers avec les habitants investis dans la participation citoyenne.

» 18 JUILLET 2014

Présentation et validation avec les habitants de La Gravette du périmètre du "quartier prioritaire" classé par l'Etat.

Nouvelle carte des quartiers POURQUOI CE REDÉCOUPAGE



Marmande disposait d'anciens quartiers traditionnels mais leur répartition et leur périmètre n'étaient pas toujours bien identifiés par leurs occupants. C'est donc sur la base d'une large concertation avec les membres des anciens conseils de quartiers, les élus municipaux et les habitants, que la ville a été divisée en dix quartiers. Chacun d'eux ayant ses spécificités.

Voir la carte des quartiers en pages centrales du dossier, carte également visible sur le site : www.marmande.fr/nouveaupactecitoyen.

Election des représentants COMMENT PARTICIPER AU VOTE



L'élection des trente représentants de quartiers, trois par quartier, se déroulera entre le lundi 24 et le samedi 29 novembre prochain. Il suffira de se présenter muni de sa carte électorale ou d'une pièce d'identité avec un justificatif de domicile dans le bureau de vote de son quartier (Maison de quartier de la Gravette, salle du Grass track, Maison de quartier de Beyssac, salle Damouran au square de Verdun, école de Lolya, Maison de quartier de Coussan, club house du Golf, Maison de quartier de Magdeleine, école de Thivras, Maison des Associations Av. Charles-Boisvert).



DEPUIS 2001, LES CONSEILS DE QUARTIER ONT OUVERT LA VOIE. QUELQUES EXEMPLES EN IMAGE :

- 1/ Les "Incroyables comestibles" : les enfants préparent les semis des jardinières.
- 2/ Les repas de quartiers et pique-niques républicains du 14 juillet.
- 3/ Les chantiers bénévoles et participatifs, à l'église de Beyssac
- 4/ L'aménagement de pistes cyclables, trottoirs et pour la mobilité PMR*

** Personnes à Mobilité Réduite.*

» 22 JUILLET

Délibération en conseil municipal sur le découpage des 10 nouveaux quartiers de Marmande

» 24 SEPTEMBRE

A 20h15 : salle Damouran. Présentation du quartier Baylac - La Gravette à ses habitants.

Candidature

LA MARCHE À SUIVRE



Tout habitant de Marmande peut se présenter. Il suffit d'être inscrit sur les listes électorales ou de résider sur la commune de Marmande en justifiant que l'on habite bien le quartier dans lequel on souhaite faire acte de candidature. Les actes de candidature sont à retirer à l'accueil de la mairie (bâtiment A) ou au service Citoyenneté (bâtiment C). Ils peuvent également être téléchargés sur le site de la ville de Marmande : www.mairie-marmande.fr et devront impérativement être retournés au service Citoyenneté.

Equipement collectif

LA PLAINE DE LOISIRS DE LA FILHOLE



Une réalisation due à la collaboration de tous les conseils consultatifs de la ville de Marmande.



Agir pour son quartier

REPRÉSENTANT : MODE D'EMPLOI

Bien connaître ou mieux, aimer son quartier, avoir envie de s'y investir et s'organiser pour se rendre suffisamment disponible, sont des conditions préalables avant de se porter candidat. Mais pour être élu, vous aurez à «faire campagne» pour gagner la confiance du plus grand nombre avant d'avoir à mériter celle-ci... Car représenter son quartier, ce n'est pas soigner sa notoriété, c'est être à l'écoute des résidents, autrement dit les consulter à intervalles réguliers soit en tenant des permanences dans des lieux mis à disposition, soit en allant à leur rencontre. Enfin, dites-vous qu'un tel mandat peut être une formidable occasion de faire l'expérience de la démocratie et d'y agir utilement. Bonne chance à vous !



Je suis intéressé(e) pour participer au Nouveau Pacte Citoyen !

NOM :

PRÉNOM :

QUARTIER :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

Carte à déposer au Service Citoyenneté
Hôtel de Ville - Place Clemenceau
47200 MARMANDE - www.mairie-marmande.fr

» 1 / 24 OCTOBRE

Reccueil des candidatures à l'élection des représentants de quartier.

» 6 OCTOBRE

A 20h15 : Réunion publique. Présentation des élections et organisation du scrutin

BEYSSAC

Sur ces côteaux plantés de vergers et de vignes, se trouve un patrimoine ancien, la Fontaine du Roy qui daterait d'Henri IV, et le moulin ayant servi de relais au télégraphe Chappe.

Élus référents : Josette Jacquet, Serge Carbonnet.

Bureau de vote : Maison de quartier de Beyssac.

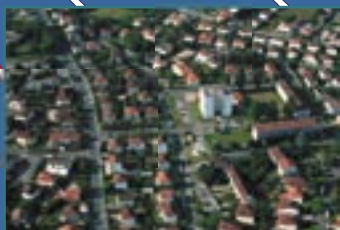


CHÈNE VERT / LOLYA

Ce semis de pavillons résidentiels a été construit dans les années 1960-70. Le quartier abrite une zone économique et commerciale, à côté du centre de loisirs.

Élus référents : Philippe Labardin, Brigitte Camps.

Bureau de vote : Ecole de Loya.



THIVRAS

Le grand axe commercial de l'ouest marmandais et la nouvelle piscine Aquaval voisinent avec une chapelle de fondation médiévale, le lycée de Garonne et le stade Dartailh.

Élus référents : Didier Dutheil, Michel Hospital.

Bureau de vote : Ecole de Thivras.



COUSSAN

Baptisé la "Fille du fleuve", ce quartier s'étend entre Garonne et canal. Les crues ont rythmé la vie de ces terres alluviales, ponctuées de fermes surélevées et d'anciens séchoirs à tabac.

Élus référents : Jean-Luc Dubourg, Jean-Christophe Dalla Santa et Lydie Angely.

Bureau de vote : Maison de quartier.



CENTRE-VILLE

Jadis ceint de remparts, le noyau primitif de la cité est devenu le cœur de la vie administrative et des activités de service. C'est un damier urbain que coiffe le clocher de l'église Notre-Dame et qu'anime le marché.

Élus référents : Laurence Valay, Marie Catherine Ballereau.

Bureau de vote : Square de Verdun.



LA NOUVELLE RÉPARTITION DES QUARTIERS



MAGDELEINE BOUILHATS / DISPANS

Point culminant, le coteau garde un aspect champêtre, il porte des vignobles et abrite un conservatoire de variétés rares de tulipes, une plante originaire de Perse.

Élus référents : Sylvie de Lamarlière, Nicole Caldin, Marie-Françoise, Bouguès.

Bureau de vote : Maison de quartier de Magdeleine.



BÉDAT

Les maraîchages ont disparu, remplacés par un quartier résidentiel. On y voit encore un pigeonnier à hune du XVIIe et une noria du XIXe qui servait à l'irrigation.

Élus référents : Bernard Manier, Roland Christen, Marilyn Spécogna.

Bureau de vote : Salle du grass-track.



BAYLAC / LA GRAVETTE

Le nom de Gravette vient d'une ancienne gravière creusée lors de la construction du chemin de fer. Au début du siècle dernier, s'y trouvait un vélodrome. Les immeubles ont été construits dans les années 1960.

Élus référents : Martine Calzavara, Patrick Maurin, Yolande Munoz.

Bureau de vote : Maison de quartier de La Gravette.



TREC

Lieu du concile de Granon, en 673, à l'origine de la fondation de Marmande, le quartier abrite plusieurs écoles. La cité de la formation est logée dans l'ancienne manufacture des tabacs.

Élus référents : Jacqueline Corrèges, Karine Bretagne.

Bureau de vote : Maison des associations (ex. ERDF).



GARRIGUES CARPÈTE / CRAMAT

C'est un secteur d'activités sportives (golf, basket, tennis...) et aériennes avec l'aérodrome. Son église de Garrigues se trouve dans une zone encore rurale et vouée à la polyculture.

Élus référents : Jean-Pierre Marchand, Patrick Couzineau.

Bureau de vote : Salle du Golf

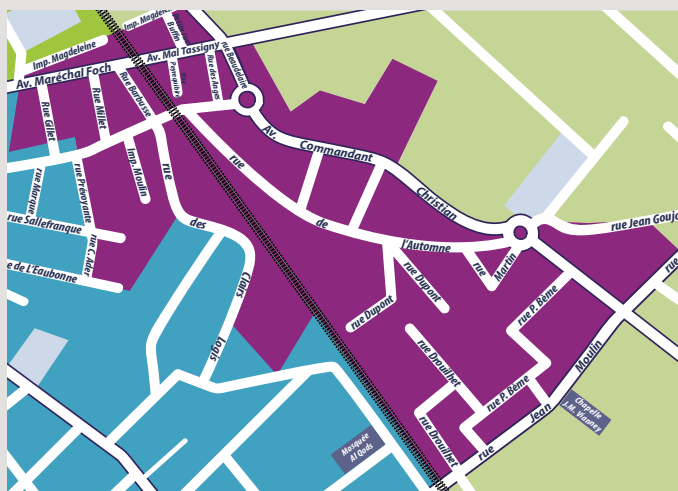
QUARTIER PHARE

POURQUOI BAYLAC LA GRAVETTE ?

L'Etat a décrété en juin dernier, sur la base du revenu moyen des habitants, le classement du quartier de Baylac-La Gravette en quartier prioritaire de la politique de la Ville. Ce dispositif d'intervention vise 1300 quartiers en difficultés.

Il s'agit là d'une opportunité réelle pour revaloriser Baylac - La Gravette mais aussi pour la ville de Marmande. Tous nos concitoyens pourront profiter des retombées des actions entreprises grâce à ce contrat passé entre l'Etat et notre collectivité. De quoi disposer de moyens supplémentaires pour améliorer l'habitat, le cadre de vie mais surtout pour agir en faveur de la tranquillité publique et d'une meilleure insertion sociale et professionnelle des habitants.

Contrairement à l'idée reçue, une ville n'est pas pauvre parce que l'un de ses quartiers bénéficie d'un classement en zone prioritaire. A Marmande, c'est la possibilité de doter tous nos quartiers d'atouts comparables !



Rachida

TOUT À PROXIMITÉ

"Je suis avenue Foch depuis un an, avant j'ai habité vingt ans à l'Eaubonne. Je me suis impliquée dans le comité Trec-Eaubonne mais peu de familles de la résidence participaient. Ici, j'ai déjà une épicerie, un tabac et je peux aller faire mes courses dans les grandes surfaces proches. Et puis, mon petit-fils de deux ans habite ce secteur".



Eliette

BIEN CHEZ MOI

"Je suis aux Glycines depuis quatre ans. Je me sens très bien dans mon appartement, je fais ma cuisine, mon ménage et j'entretiens mon balcon. Je participe au loto tous les quinze jours, c'est dans la résidence. Il y a aussi de la belote. J'ai une aide ménagère et pour certaines courses, ma fille m'emmène à la Poste à La Gravette. Le quartier, ça va".

» 24 au 28 NOVEMBRE

Du lundi 24 à 8h au vendredi 18 à 22h : Election de vos représentants par vote électronique.

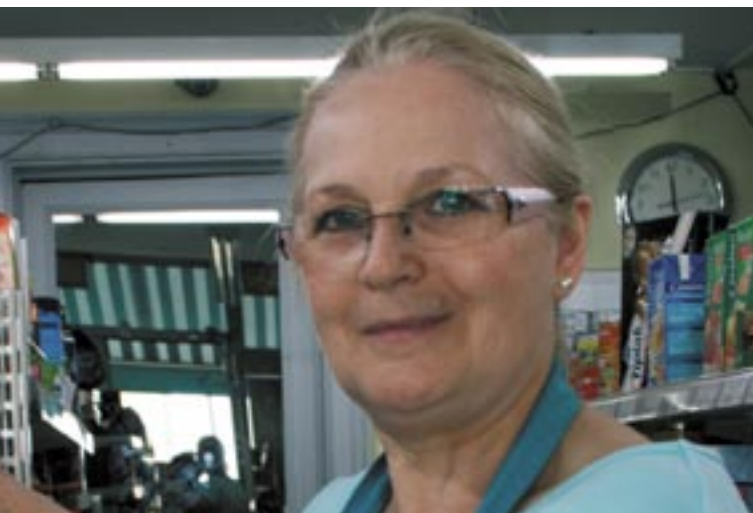
» 29 NOVEMBRE

De 10h à 16h : Election des représentants de quartiers au bureau de vote par bulletin papier.

Pepita

J'AI UN MÉTIER SUPER

"Nous tenons l'épicerie depuis 18 ans. On a fini par se faire accepter et respecter. Les gens ont confiance en nous. La clientèle n'est pas forcément du quartier mais il y des habitués, ceux des Glycines, et d'autres de la campagne qui préfèrent venir chez moi plutôt qu'en grande surface. On a un bon voisinage et puis on fait attention aux uns et aux autres. On rit tous les jours, ici".



Bernard

TRANQUILLE

"J'habite cet HLM depuis vingt ans. C'est calme quand les gens sont partis en vacances. Je profite de l'ombre des arbres mais il n'y a plus de bancs, c'est dommage. Ils ont mis des jeux mais ça ne va pas durer longtemps. Dans mon bâtiment, on se respecte, on se dit bonjour, mais j'aimerais habiter à la campagne. Ah, j'oubliais, il faudrait refaire le terrain de boules !"



Séverine

PAS ASSEZ DYNAMIQUE

"J'habite la Gravette depuis un an, mais je connais le quartier depuis plus de vingt ans et rien n'a bougé à part les jeux. C'est un quartier résidentiel, il n'y a pas beaucoup d'activités. Beaucoup de magasins se trouvent vers l'espace expo. Je me déplace à vélo, c'est plus pratique même pour mes courses. Je ne dirais pas non à davantage d'animations socioculturelles".

Gaëlle

COMME UN PETIT VILLAGE

"J'habite l'impasse du Moulin depuis deux ans. Je suis commerçante sur les marchés de la région. On vit comme dans un petit quartier. Les enfants jouent dehors et font un peu de bruit, c'est normal ! Certains n'apprécient pas toujours. Il faut vivre avec son voisinage et se respecter. Le plus gênant pour moi ce n'est pas le bruit des trains mais celui des éboueurs le matin".

» 29 NOVEMBRE

Dès 18h30 : Salle du conseil municipal, proclamation des résultats.

» INSCRIPTIONS

Service citoyenneté. Tél. 05 53 64 81 00
ou citoyennete@mairie-marmande.fr

27 novembre

2^{EME} NUMÉRIC DAY



Ce salon professionnel entame sa deuxième édition dans le département. Marmande l'accueille cette année.

Son objectif : mettre en contact les acteurs du numérique avec les entreprises et les collectivités locales.

Espace expo de 13H à 22H
+ d'info : Etic 47 www.etic47.fr

Du 12 au 17 octobre

SEMAINE BLEUE



La ville de Marmande et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) invitent les seniors à participer aux 6 jours d'animation. Au menu : randonnée à la Filhole, visite des serres municipales, vide-grenier, karaoké... Il y en aura pour tous les goûts jusqu'au bouquet final du thé dansant, à Virazeil. Transports gratuits pour les plus de 60 ans.

+ d'info : CCAS 05.53.64.19.32.



5 novembre

CROIX-ROUGE, SES 150 ANS



Pour fêter la création de la première ONG, l'union locale de la Croix-rouge a fouillé ses archives pour une exposition prévue square de Verdun. A l'espace expo, un spectacle rappellera l'origine du mouvement fondé en 1864 par le suisse Henri Dunant après la sanglante bataille de Solferino.

+ d'info : Croix Rouge de Marmande 05.53.20.14.65.

A NE PAS LOUPER

» Tout le programme

La saison culturelle s'affiche de septembre à janvier 2015 sur www.mairie-marmande.fr

Pour + d'infos : 05 53 93 47 35

» Un carrefour gourmand

Du 27 septembre au 5 octobre, place Clemenceau "Village italien", expo de produits gastronomiques et artisanaux transalpins.



Du 17 au 25 octobre

URBANCE

"Good vibes" garanties pour la 4^{ème} édition du Festival des cultures urbaines. Des expos de graffiti et street art, des démos de sports urbains, de la danse, du ciné-musique, des rampes de skate et du BMX (vélos conçus pour le "freestyle")... La musique sera de la partie avec des concerts hiphop, électro/funk, et human beat box. Les plus petits auront accès à des initiations trottinettes, rollers, et des jeux et vidéos dans l'espace expo. C'est l'occasion de découvrir un univers créatif porté par la jeunesse mais qui s'adresse à tous. A consommer sans modération.

Cinéma Plaza – Espace expo
 + d'info : 05.53.93.46.49.
 ou bij@mairie-marmande.fr

À partir du 17 octobre

LE RETOUR DE TOTO



Les cimaises du musée accueillent l'artiste aquitain JOFO et son personnage fétiche, Toto. Un petit bonhomme faussement naïf, à l'image de son créateur tout terrain (peintre, affichiste, vidéaste, rocker) bourré de talent.

Musée Marzelles
 + d'info : 05.53.64.42.04.

7 / 9 novembre

LE JAZZ SE MET EN QUATRE



Avis aux amateurs de swing, le 4^{ème} festival de Jazz&Garonne remet les gaz. Effet boeuf assuré pour les concerts du Quartet SO, du Fanfaroné créole de René Lacaille ou du Trio Barolo.

Cinéma Plaza – Petit Théâtre
 Fourques sur Garonne
 + d'info : www.djazzetgaronne.com

À partir du 11 novembre

LA MÉMOIRE DE 1914



Il y a cent ans débutait la Grande Guerre. L'exposition "De Sarajevo à la Mer du Nord" retrace l'origine du conflit et ses combats à partir de documents d'archives locales.

Service des Archives de 14H à 17H
 + d'info : 05.53.93.47.24.

» Un acteur monumental

Le 21 novembre à 20h30 à l'espace expo : "Jofroi". Pièce de théâtre avec Michel Galabru. À l'initiative du Lions Club de Marmande.

» Rendez-vous nautique

Les 12 et 13 octobre sur le lac de Beaupuy : Régates de l'Aviron Marmandais.

Justice

AUDIENCES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE



La justice est de retour à Marmande. Depuis le 1^{er} septembre, la chambre détachée du Tribunal de Grande Instance d'Agen tiendra des audiences mensuelles consacrées aux affaires civiles. Sa présidente, Bénédicte de Vivie de Régie, et Lionel Landier, greffier et Marion Descorts, agent administratif, traiteront de dossiers relatifs aux litiges familiaux et aux procédures de divorce. Seront aussi jugés les délits routiers et infractions selon la procédure dite du "plaider coupable".



Conseils

LA VIE DES ASSEMBLÉES

LE FILM DES DÉBATS

La vidéo des débats du conseil municipal est accessible dans son intégralité ou selon les questions figurant dans l'ordre du jour sur le site Internet de la Ville : www.mairie-marmande.fr. Avant la retransmission en direct prévue dès janvier 2015.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le renouvellement des représentants approche. Élu pour deux ans, ceux-ci débattent des orientations sur lesquelles ils travailleront en commission avec les services

de la mairie concernés.

Les enfants candidats seront en campagne du 1^{er} au 5 décembre. Les élections se tiendront dans les écoles, les 8 et 9 décembre avant l'installation des nouveaux élus le mardi 16 décembre 2014.

LE CONSEIL DES SAGES

Instance consultative qui se réunit une fois par mois, le Conseil des Sages initie des dossiers relatifs à la vie communale et à la place des seniors dans la ville. Il émet des avis en commission sur des projets que lui soumet la municipalité. Il travaille en

concertation avec d'autres structures participatives (Conseil des Enfants, Conseils de quartier...) et participe activement aux animations municipales et associatives.

Les candidats doivent être âgés d'au moins 60 ans et dégagés de leur obligation professionnelle. Les actes de candidatures seront reçus du 24 novembre au 10 décembre et le tirage au sort de 33 personnes se déroulera le 12 décembre. L'installation du nouveau Conseil des Sages est prévu le vendredi 19 décembre 2014.

Nouvelles adresses

PÔLE EMPLOI

Pôle Emploi a regroupé l'ensemble de ses services au 35 rue Portogruaro, en face d'Aquaval.

Vous avez la possibilité de faire vos démarches en ligne sur www.pole-emploi.fr et d'appeler le 3949 pour le suivi de vos dossiers. Pour les offres d'emploi, les entreprises pourront contacter le 3995.

L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 sans interruption.

CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie a déménagé au 14, rue du Docteur Courret, pour des locaux plus spacieux et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'antenne est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

MUTATIONS ET CARNET

Bienvenue à Philippe EDER, commandant de la brigade autonome de gendarmerie de Marmande qui a pris son poste le 1^{er} août dernier. Après un début de carrière en Moselle, Philippe Eder a été affecté en Martinique puis en Savoie.

Anne GRAËL est depuis le 1^{er} septembre la nouvelle inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Marmande. Originnaire de Gironde, Anne Graël exerçait précédemment cette fonction dans l'Indre.

Nous avons appris avec émotion la disparition de Jean-Claude FONTAINE, directeur de Lisi-Creuset Aéronautique depuis 2011. Cet homme discret et compétent aura marqué de son empreinte le secteur de l'aviation et tous ceux qui l'ont approché.

HABITER MA VILLE : OPAH-RU

Vous souhaitez rénover votre logement, l'adapter à vos besoins ? Dans le cadre de l'opération "Habiter Ma Ville" l'OPAH-RU vous apporte un soutien technique et financier.

La concertation autour du projet de revitalisation "Centre Ville Coeur de Vie" doit aboutir en janvier prochain. Mais la ville investit d'ores et déjà dans l'amélioration de l'habitat à l'intérieur du noyau urbain historique. Elle a signé une convention qui court de 2013 à 2017 avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la Communauté d'Agglomération Val de Garonne, le Conseil Général 47 et le Conseil Régional d'Aquitaine. Baptisé "Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain" (OPAH-RU), ce dispositif d'aides publiques s'adresse aux particuliers qui souhaitent réhabiliter leur logement ou leur immeuble.

DEUX CAS DE FIGURE :

1/ Si vous êtes propriétaire de votre logement et que vous l'occupez, vous pouvez obtenir un soutien financier pour le rénover, sous conditions de ressources, s'il est mal isolé, dégradé ou inadapté à votre handicap ou perte d'autonomie. Selon le coût des travaux qui vont des huisseries au gros oeuvre, les subventions peuvent atteindre entre 57 et 70 % du montant total. De plus, une prime de 4 300 euros peut vous

être accordée si, après les travaux, vous réalisez une économie d'énergie de 25%.

2/ Si vous êtes propriétaire bailleur et que vous vous engagez à louer votre bien à un loyer maîtrisé, l'OPAH-RU vous propose un arrangement gagnant-gagnant. A savoir un soutien au financement des travaux (de 40 à 55% d'aides) et jusqu'à 60% de déduction fiscale sur vos revenus fonciers.

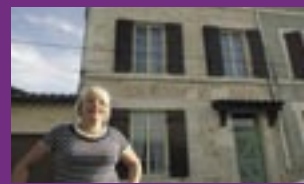
Dans ce même cadre, la ville accorde pour sa part une prime dite «façades» au titre de la préservation et valorisation du centre ville.

Si vous êtes intéressé par ce dispositif, contactez l'équipe d'animation de l'OPAH-RU, au service Habitat -VGA situé 28, rue Léopold Faye. Ses agents étudieront votre projet, vous aideront à monter le dossier de demande de subvention, et vous accompagneront dans son instruction jusqu'au versement des aides. Ils réaliseront gratuitement les diagnostics et évaluations nécessaires.

Doté d'une enveloppe de quatre millions d'euros d'aides directes aux propriétaires privés, ce programme a aussi l'avantage de faire travailler les artisans du marmandais.

Marie-Thérèse D. RETRAITÉE, PROPRIÉTAIRE OCCUPANT, RUE HENRI DUNANT

"Ma fille avait bénéficié d'un OPAH-RU à Tonneins et m'a incitée à monter un dossier. Le service Habitat de VGA m'a bien conseillée. Avec le choix du "bouquet" : remplacement du système de chauffage, isolation des combles, menuiserie et mise en conformité du circuit électrique, le montage du dossier a pris environ un an. Un technicien est venu pour évaluer les travaux et m'a donné son avis sur les devis des artisans locaux. En quinze jours, les travaux étaient finis. J'ai eu plus de 64 % d'aides et ma part, je la déclare en crédit d'impôt. C'est le Père Noël quand ça arrive !"



Martine D. COMMERÇANTE, PROPRIÉTAIRE BAILLEUR, RUE CHARLES DE GAULLE

"Lors d'une réunion de commerçants, j'ai entendu parler de l'OPAH-RU. Je me suis rendue à la mairie qui m'a orientée vers le service Habitat de VGA. Ils m'ont assistée à chaque étape. Je souhaitais rénover l'étage de mon commerce et y aménager deux appartements (T3 et T2) pour les louer. J'ai pris un maître d'œuvre car mes travaux dépassaient 100 000 €, et j'obtiens environ 60 000 € d'aide. Ce serait dommage de ne pas en profiter d'autant que c'est participer aussi à la rénovation du centre-ville."



contacts

Service Habitat VGA
28, rue Léopold-Faye
Tel. 05 53 64 83 71
habiter-ma-ville@mairie-marmande.fr

» EXEMPLE

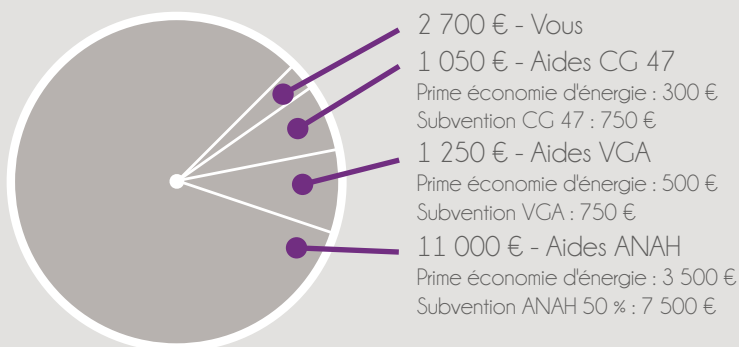
Propriétaire occupant, vous envisagez des travaux de rénovation thermique.

MONTANT TOTAL TRAVAUX : 16 000 €

MONTANT DES AIDES : 13 300 €

% DES TOTAL DES AIDES : 83 %

RESTE À VOTRE CHARGE : 2 700 €



MÉRITER VOTRE CONFIANCE

Voici maintenant 5 mois que vous nous avez élu aux responsabilités de notre ville. Vous nous avez fait confiance pour vous représenter et faire en sorte que notre ville bouge et se transforme pour améliorer notre quotidien à toutes et à tous.

Une ville dispose de compétences larges qui sont avant tout des compétences de proximité : la tranquillité publique, les écoles, la culture, le sport, l'état civil... En bref, tout ce qui nous concerne dans notre vie de tous les jours.

Nous n'aurons donc d'autre objectif que de nous mettre à votre service pour améliorer ce quotidien. C'est notre leitmotiv et nous souhaitons être jugés par vous, sur nos actes. Pour ce faire, nous voulons vous rendre compte très régulièrement de l'avancement de nos projets et de la gestion de notre ville. Relancer notre magazine municipal, Marmande ma ville, répond pour partie à cet objectif d'une information municipale transparente et équilibrée. Nous ne tomberons pas dans l'autosatisfaction, saurons être critiques et revoir certaines de nos positions le cas échéant. Pour vous, nous voulons une politique non cloisonnée qui s'ouvre au débat et à l'élaboration en commun de notre action municipale.

Cinq mois de travail intense, de prise en main des dossiers, du fonctionnement de notre administration municipale et de mise sur les rails de nos grands projets de mandat pour lesquels vous nous avez élus. Aux premiers rangs desquels, le Centre Ville Cœur de Vie et le Nouveau Pacte Citoyen.

La majorité municipale

L'école est un service organique de la République. A l'école, se prépare l'avenir de la Nation. Elle instruit le citoyen, capable de penser par lui-même et d'assumer sa liberté. Mais la République a besoin de savants, de techniciens et de cadres. L'école doit donc assurer la sélection des meilleurs par la promotion de tous. L'élitisme républicain, qui repose sur une exigence collective et sur l'effort individuel, est le meilleur levier pour assurer l'égalité des chances. Le laxisme scolaire enferme les plus défavorisés sur le plan culturel et social et permet la reproduction héréditaire des élites. C'est l'objectif inverse qu'il faut viser.

L'école va mal, et le quinquennat de Nicolas Sarkozy n'aura fait qu'aggraver la situation : suppression déraisonnable de postes d'enseignants, dans une optique purement comptable et sans vision globale de réorganisation, laxisme face aux violences scolaires en progression continue, dispersion des apprentissages au détriment du français et du calcul, mise à l'arrière-plan de l'histoire de France, pour des raisons essentiellement idéologiques.

Platon a écrit : « Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, alors c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie. »

Laurent GAY - FRONT NATIONAL

« DEMAIN MARMANDE »

Le 30 mars dernier une majorité de Marmandaises et de Marmandais a choisi de changer de maire et de confier à une autre équipe municipale la direction de notre Ville.

Nous respectons ce choix républicain. Nous sommes désormais dans la minorité municipale, celle ci a un rôle qui doit être respecté.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui, en nous apportant leurs suffrages, ont souhaité la poursuite du travail réalisé depuis de nombreuses années au service de Marmande. Nous pouvons être fiers de ce travail comme le montrent la qualité des services dédiés à la population, la réussite des dernières éditions du Garorock et du Festival Lyrique, la fréquentation de la plaine de la Filhole, les inaugurations de la piscine ludique Aquaval et de la rue Stéphane Hessel (poursuite de l'avenue Flemming), etc...

Tout au long de ce mandat nous serons au contact et à l'écoute de tous. Le fil rouge qui guidera notre action sera la défense des intérêts de Marmande. Les préoccupations des Marmandais restent et resteront les nôtres. Ensemble nous aurons à réfléchir sur le développement et le rayonnement de Marmande au sein de son territoire.

Vous pouvez compter sur l'écoute et le dévouement des élus du groupe « Demain, Marmande » !

**J. HOCQUELET, A. MAHIEU, S. BORDERIE,
C. CILLIÈRES et F. FIGUÈS**

POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE CHACUN(E)

Je prends acte de l'élection d'une municipalité dirigée par un maire UMP. Mon engagement reste cependant animé par la volonté d'agir pour que la commune ne rajoute pas d'austérité à l'austérité, mais au contraire développe des services publics, accessibles à toute la population, vienne en aide et en soutien aux victimes de la crise, à toutes celles et ceux qui en ont besoin... Pour une politique municipale qui, non seulement, n'oublie pas l'humain mais qui en soit le cœur. C'est la condition du « mieux vivre » tous ensemble, une véritable politique de gauche.

Aussi, je m'opposerai aux baisses continues, de président en président, des dotations d'Etat qui pénalisent cette démarche.

Dans cet esprit, j'ai refusé de siéger, avec à mes côtés, un élu FN scindant le groupe de gauche en deux parties.

C'est de fait entretenir une confusion politique, et un manque de respect envers l'opposition de gauche.

Dans tous les hémicycles de France, les élus FN sont installés à la droite de la droite, à l'extrême droite, et non à gauche.

J'entends avec mes cinq collègues de « Marmande avance » exercer pleinement mes responsabilités de conseiller municipal, par respect des engagements que nous avons pris devant nos électeurs, et de celles et ceux qui ont voté, ou qui comptent sur nous.

Ma boussole est, et restera, l'intérêt général de la population.
Michel CERUTI, Conseiller municipal communiste

Une prime en poche

CARTE JEUNES

Si vous êtes âgés de 10 à 25 ans, vous avez droit à la Carte jeunes qui vous ouvre des réductions auprès de commerçants et au cinéma. Valable un an, elle est disponible au Bureau Information Jeunesse (voir ci-dessous).

Véritable couteau-suisse à disposition des scolaires, apprentis, étudiants et jeunes chômeurs, le Bureau Information Jeunesse est là pour vous informer, vous fournir une assistance personnalisée et vous orienter dans tous les domaines. Ses locaux abritent une salle d'accueil, un centre de documentation et un espace informatique avec des postes en libre accès pour vos mails, recherches, rapports de stages...

Pièces à fournir :

Pièce d'identité, photo d'identité récente, un justificatif de domicile sur Marmande et/ou un justificatif de scolarité sur Marmande.

BIJ : BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Place Clemenceau – Bât C

Tél : 05.53.93.46.49. Email : bij@mairie-marmande.fr

A votre écoute

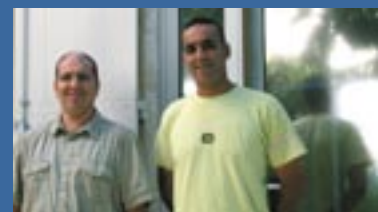
SERVICE MÉDIATION

Depuis 1998, la ville de Marmande a mis en place un service de médiation sociale. Son rôle est de faciliter les relations entre les usagers et l'administration. Christophe LAPERCHÉ coordonnateur de la médiation, et Morade MOUALA, médiateur social, reçoivent toutes les demandes. Qu'il s'agisse de litiges locatifs, de conflits de voisinage, d'insalubrité du logement, de recherche d'emploi, de renseignements sur la formation ou d'accès aux droits, ils sont là pour écouter, informer et aiguiller vers le service compétent. Mais leur rôle ne s'arrête pas là. En lien avec les services administratifs et les intervenants sociaux concernés, ces "mécanos du quotidien" aident les usagers à remplir les formulaires et à entreprendre les démarches nécessaires.

SERVICE DE MÉDIATION SOCIALE

Mairie de Marmande - Tél : 05.53.64.15.75.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h.



PROPRETÉ

N'EN JETEZ PLUS...

Nous sommes tous responsables de la propreté de notre ville. La négligence et les incivilités compliquent forcément la tâche des services d'entretien. Rien n'est plus agaçant que de slalomer entre des poubelles et de regarder où l'on met les pieds en marchant dans la rue...

Pour y remédier, mettons en pratique quelques règles simples :

Les propriétaires d'animaux, de chiens en l'occurrence, sont tenus d'en ramasser les déjections.*

Chaque habitant doit entretenir son devant de porte.*

De même, les poubelles sont sorties la veille ou le matin du jour de collecte et obligatoirement rentrées après le ramassage. Les bacs à ordures n'ont pas à faire obstacle aux piétons ou à servir de corbeilles publiques !

Enfin, les encombrants doivent être apportés en déchetterie. Même si c'est une corvée, ça reste gratuit. Les personnes qui n'ont pas de véhicule pour les transporter peuvent contacter un numéro Vert, le 0 800 005 220. On leur expliquera la démarche à suivre pour un retrait gratuit opéré par l'association Environnement Plus. Comptez un délai d'une dizaine de jours. Quant aux déchets d'équipements électriques et électroniques (les DEEE), soit tous les appareils branchés sur secteur, batteries ou piles, "l'éco-participation" affecté à leur prix d'achat permet de financer leur dépollution et leur recyclage. Il est possible de les restituer en magasin. Une loi datant de 2005 oblige le commerçant à reprendre gratuitement un appareil usagé lors de l'acquisition d'un produit neuf du même type.



TROTTOIRS

En centre ville, les poussettes sont parfois obligées de faire du gymkhana entre poubelles et motos.

Mémo Marmande

Services en ligne :

www.mairie-marmande.fr

Accueil mairie : 05 53 93 09 50

Web : www.mairie-marmande.fr

Email : contact@mairie-marmande.fr

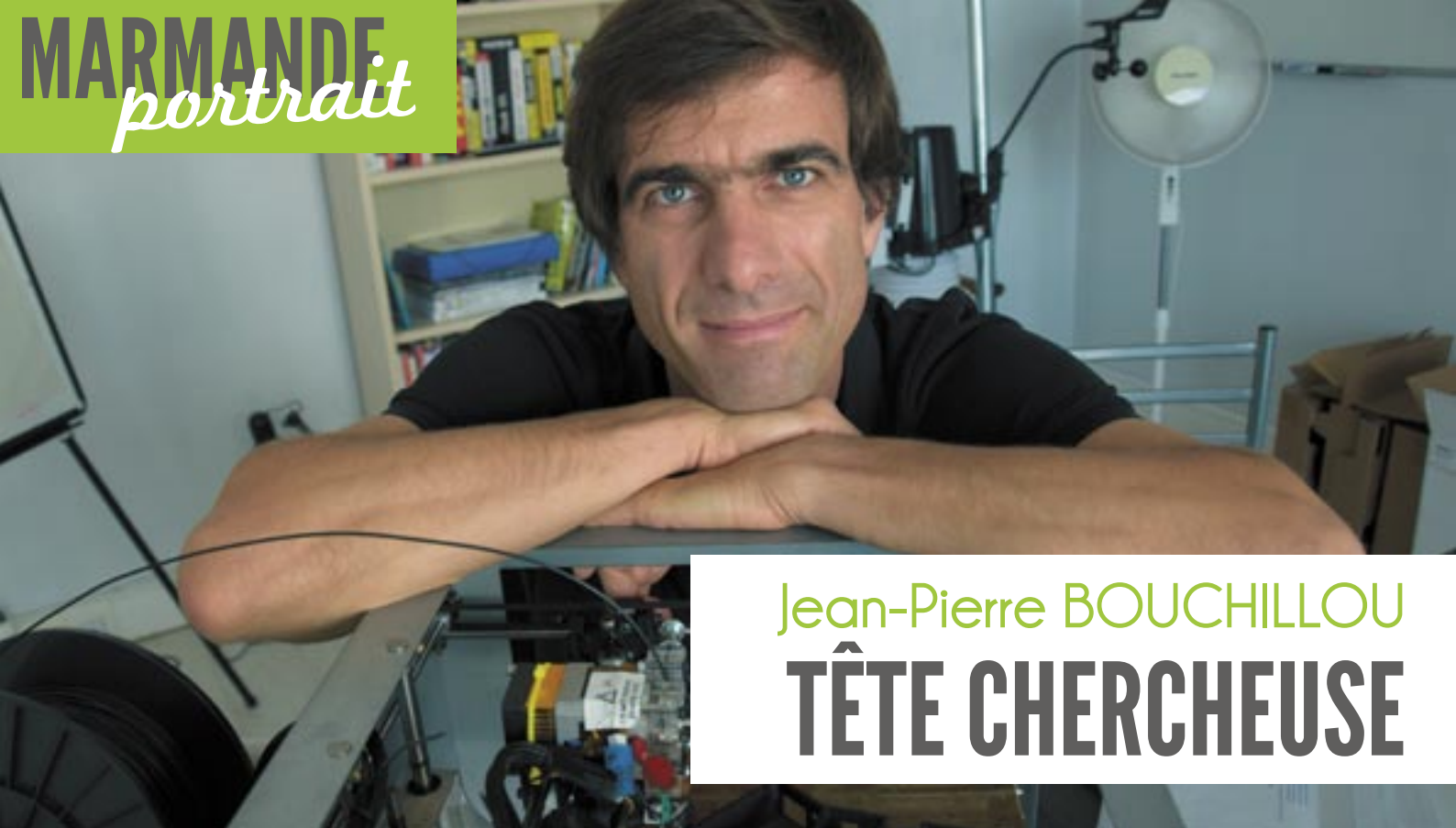
Facebook : www.facebook.com/villedemarmande

Twitter : @ComMarmande

N° vert : 0 800 658 454

Ce numéro gratuit est à votre disposition pour signaler un problème de voirie, d'éclairage public, d'espaces verts dégradés, ou de voisinage.

* (Ces deux principes sont régis par ce qu'on appelle "la responsabilité du fait des choses", et ils ne datent pas d'hier... mais du Moyen Âge ! De 1385 pour les animaux et de 1386 pour les bâtiments.)



Jean-Pierre BOUCHILLOU

TÊTE CHERCHEUSE

Jean-Pierre Bouchillou devant une imprimante 3D, dans les locaux du "Garolab".

essaye de faire des obstacles une opportunité". Ingénieur tout terrain, Jean-Pierre Bouchillou aime se lancer des défis et provoquer des rencontres. Entreprendre, c'est bien, partager, c'est mieux. Pour ce membre du Groupement d'Employeurs et du Centre des Jeunes Dirigeants, "l'avenir du travail est au mode collaboratif".

L'installation de ses locaux dans le bâtiment de l'ancienne Poste de Marmande, place du Marché, lui a permis de réaliser le rêve qu'il porte depuis vingt ans : créer

de jeux" où l'émulation n'exclut pas la convivialité.

LA MÉTHODE DU POT DE LEGO

Depuis 2002, son activité principale est la société Prévimétéo, un service de prévisions d'intempéries à la parcelle près. La fiabilité de ses calculs lui vaut d'avoir pour clients le golf de Marmande, le viticulteur Elian Da Ros, mais aussi l'Aéroport de Paris et Disneyland Paris. A l'origine, ce pilote de montgolfière, avait constaté l'absence de prévisions adaptées à cette activité. Il s'est alors mis en tête d'en faire sa profession.

“ L'avenir du travail est au mode collaboratif

un espace de temps et de travail partagé. Ouvert depuis juin 2014, l'espace de co-working (co-travail), du "Garolab" et le plateau technique du "FabLab" mettent à disposition des bureaux et des équipements informatiques. Les utilisateurs ont accès à une imprimante 3D, un établi électronique, une fraiseuse à commande numérique et une machine de découpe vinyle.

Dans cet environnement high tech, les innovations partent souvent de discussions improvisées autour de la machine à café. Garolab fonctionne comme une agora où l'on sort de son isolement et de la routine. On vient y travailler, échanger, expérimenter... Pour J.P. Bouchillou, "c'est un terrain

"Je détecte un besoin, le teste, le met en labo et ensuite le développe". Fort de cette méthode, il vient de lancer MoniThermo, un système d'alerte pour les professionnels de la chaîne du froid. C'est en achetant un gâteau que l'idée lui est venue !

Mais "Garolab" résume le mieux sa démarche, celle du "pot de Lego". Chacun apporte sa brique à l'édifice. J.P. Bouchillou espère en assembler plusieurs avec ceux qui partagent sa philosophie. Nul doute que l'on va phosphorer autour de la machine à café. Celle-ci vient d'ailleurs d'inspirer un nouveau projet à notre agitateur de neurones mais chut !...

Pour l'instant, il teste.

BIO

1968

NAISSANCE À TALENCE.

1991

DIPLÔME INGÉNIEUR CIVIL DES MINES - ECOLE DES MINES DE SAINT-ETIENNE

1992

RESPONSABLE QUALITÉ À ROCKWELL AUTOMOTIVE À ORLÉANS

1997

CHARGÉ DES ACHATS À CUISINE CESA À MARMANDE.

2002

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ PREVIMÉTÉO SAS

2014

OUVERTURE DU COWORKING (GAROLAB & FABLAB).

Contact / tarifs

14, place du Marché

47200 Marmande

<http://garolab.fr>

Tél. 05 53 93 43 06

Location bureau 20€/jour

ou 200€/mois.

Location matériel : 10 à 15€/H.